

DÉPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE LILLE CANTON DE TEMPLEUVE COMMUNE DE GRUSON	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 5 AVRIL 2022
--	---

Référence	L'an deux mil vingt-deux, le cinq du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni exceptionnellement au sein de la salle polyvalente pendant le temps des travaux du Centre-ville, sous la présidence de Monsieur Olivier TURPIN, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie provisoire conformément à la Loi.
CR2/2022	
Objet de la délibération	<u>Présents</u> : Olivier TURPIN, Maire – Mélanie DAZIN-DESLANDES, Thierry MASQUELIER, Hélène HEROGUER, Philippe SIMOENS, Adjoint – Audrey VANHERSECKE, Thibault TISON, Alexia GAILLET, Jean-Claude HAUTCOEUR, Sabrina WATRELOT, Valère CARETTE, Hélène HAVRET, Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Conseillers municipaux. <u>Excusé</u> : Aimé DUQUENNE <u>A été nommée secrétaire de séance</u> : Mélanie DAZIN-DESLANDES.
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 5 avril 2022	
Membres du Conseil Municipal	COMPTE-RENDU N°CR2/2022 DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2022
En exercice : 15 Présents : 14	
Date de la convocation	
29 mars 2022	

Après approbation à la majorité (14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention) de la **délibération municipale n°2022-08 portant procès-verbal de la séance précédente en date du 1^{er} février 2022**, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 09 – AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – ALSH – PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) – SIGNATURE D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) – APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 10 – AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – ALSH – OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LE PASSAGE DU Bafa – RECONDUCTION DU DISPOSITIF 2021.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 11 – URBANISME ET TRAVAUX / SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT – TRANSITION ÉNERGÉTIQUE – DÉPLOIEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE – PRIME À L'ACHAT DE VÉLO ÉLECTRIQUE – RECONDUCTION DU DISPOSITIF 2021.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 12 voix pour – 1 voix contre (Isabelle DESCAMPS) – 1 abstention (Jacques DURIEU).

DÉLIBÉRATION N°2022 - 12 – URBANISME ET TRAVAUX / SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT – CIMETIÈRE MUNICIPAL – RÉGLEMENT INTÉRIEUR – APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 13 – URBANISME ET TRAVAUX / SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT – FOURRIÈRE ANIMALE – CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LIGUE PROTECTRICE DES ANIMAUX DU NORD – APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 14 – URBANISME ET TRAVAUX / SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT – PARCELLE CADASTRÉE SECTION A N°1628 – CESSION À L'AMÉNAGEUR PROTERAM.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 12 voix pour – 2 voix contre (Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU) – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 15 – URBANISME ET TRAVAUX / SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT – PARCELLES CADASTRÉES SECTION A N°1383 ET 1384 – ACQUISITION AUPRÈS DE MADAME ET MONSIEUR LEBRUN.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 13 voix pour – 0 voix contre – 1 abstention (Isabelle DESCAMPS).

DÉLIBÉRATION N°2022 - 16 – FINANCES/BUDGET – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS – OCTROI D'UNE PARTICIPATION À L'ÉCOLE NOTRE-DAME DE LA VISITATION – ATTRIBUTION 2022.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 17 – FINANCES/BUDGET – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2022.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 13 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention – 1 ne prend pas part au vote (Valère CARETTE, en tant que Président de l'Association « Culture(s) à Gruson »).

DÉLIBÉRATION N°2022 - 18 – FINANCES/BUDGET – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS – SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – ATTRIBUTION 2022.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 19 – FINANCES/BUDGET – FÊTES ET CÉRÉMONIES 2022 – PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'ORGANISATION - APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 20 – FINANCES/BUDGET – COMPTE DE GESTION 2021 - APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 21 – FINANCES/BUDGET – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 13 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention – 1 ne prend pas part au vote (Monsieur le Maire).

DÉLIBÉRATION N°2022 - 22 – FINANCES/BUDGET – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021 - APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 23 – FINANCES/BUDGET – TAUX D'IMPOSITION 2022 - APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 24 – FINANCES/BUDGET – BUDGET PRIMITIF 2022 - APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 15

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les an, mois et jour susdits. Pour copie conforme,

Le Maire

Olivier TURPIN